

Cherves-Richemont

Le Lien Municipal



Samedi 22 Octobre à 16h30

Réouverture de
l'église Saint Vivien

Infos citoyens

Pages 2 à 5

**Espace Culturel
L'Abaca**

Pages 6 à 8

Animations

Pages 9 et 10

Travaux

Page 11

- page 2 à 5

Infos citoyen

- page 6 à 8

Espace culturel L'Abaca

- pages 9 et 10

Animations

- page 11

Travaux

- page 12

Etat civil - Numéros utiles

Journal municipal d'informations de la commune de Cherves-Richemont

Directeur de la publication
Alain RIFFAUD

Rédaction – Composition
Christiane JAULIN
Francis PAUMERO
Céline CLERFEUILLE
Bruno LANAUD
Véronique TOFFANO
Chrystel RIGALLAUD

Crédit photos

Municipalité de Cherves-Richemont
Pierre BARRETEAU

Maquette et impression

Imprimerie Cognaçaise
14, impasse Lazare Carnot
16100 COGNAC
Tél. 05 45 32 09 68

E-mail : martine.impcognaçaise@wanadoo.fr

MAIRIE

Place du Champ de Foire
16370 CHERVES-RICHEMONT
Tél : 05 45 83 25 69
Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr
Site web : cherves-richemont.fr

Journée Défense et Citoyenneté (Ex-JAPD)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le jeune doit se présenter en mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille de ses parents.

Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer une nouvelle date.



ELECTIONS

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 décembre. Vous devez vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité ou d'un passeport en cours de validité, d'un justificatif de domicile et de votre ancienne carte d'électeur si vous en possédez une.

Dates des élections pour 2017 :

Elections présidentielles : 1^{er} tour, le 23 avril et 2^{ème} tour, le 7 mai
Elections législatives : 1^{er} tour, le 11 juin et 2^{ème} tour, le 18 juin.

INFOS SUR LES PROCURATIONS

Principe : Si vous ne pouvez pas voter, vous pouvez donner procuration à une personne qui votera à votre place.

A Qui ? Cette personne doit remplir deux conditions : être électeur sur la commune et ne doit pas avoir reçu d'autre procuration (en cas de bureaux de votes différents, elle devra se rendre dans le bureau de la personne qui ne peut pas voter)

Quand ? Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration et de son traitement en mairie. Attention : le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune n'a pas reçu la procuration à temps pour la traiter.

Où s'adresser ? La personne qui ne pourra pas voter doit se présenter à la gendarmerie de Cognac (rue de Bellefonds) ou au tribunal d'instance de Cognac (3 rue Pierre Martin Civat).

Documents à fournir ?

Lors de son déplacement à la gendarmerie ou au tribunal, la personne empêchée doit présenter un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire). Elle remplit un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur la personne qui votera à sa place : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance. Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Il peut s'agir par exemple d'une absence liée à des vacances ou des obligations professionnelles. Il n'y a pas lieu de fournir de justificatif sur la nature de l'absence.



Collecte « Monstres Ménagers - Ferraille » les 7 et 8 novembre, pour une commune plus propre

Vous avez des objets métalliques et des monstres ménagers (fauteuils, sièges, matelas, sommiers) dont vous souhaitez vous débarrasser et vous ne pouvez pas vous rendre à la déchetterie : la commune mettra à votre disposition une benne, les 7 et 8 novembre de 8h à 17h, place du champ de Foire.



Pendant ces deux jours, les agents municipaux passeront sur la commune pour prendre les encombrants que vous ne pouvez pas apporter jusqu'à la benne (Voir le tract encarté dans ce bulletin). Vous devrez les sortir la veille du jour de passage. Vous pourrez téléphoner à la mairie (05 45 83 25 69) pour signaler que vous avez déposé des objets sur votre trottoir.

Vie Scolaire

UNE RENTREE 2016 / 2017 EN BON ORDRE

A l'école maternelle Jean-Marie Weber, ce sont 94 enfants qui ont fait leur rentrée. Ils sont répartis en quatre classes sous la direction de Virginie Terrones, qui a en charge la classe des « Tout Petits/Petits ». 3 autres enseignantes sont chargées des autres classes avec l'aide d'une ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) pour chaque classe.

A l'école élémentaire Paul Garandeau, dont Fabienne Lagarde est la directrice, les 4 enseignantes ont accueilli 105 élèves répartis sur deux niveaux pour chaque classe, du CP au CM2.

Nouvelles Activités Périscolaires : Stéphanie Renou, référente des NAP, fournit un travail de qualité. Les enfants, répartis en 7 groupes, pratiquent diverses activités sportives, artistiques, manuelles et culturelles. Ceci permet de favoriser le plaisir de la découverte et du partage et ce, pour quasiment 100% des élèves, sur 3 jours de la semaine.

Ces activités sont coordonnées par Cyrille Gaborit de Grand Cognac qui établit les programmes et désigne les intervenants pour les écoles des communes de la communauté.

Depuis la rentrée, le site de la mairie (cherves-richemont.fr) vous offre la possibilité de prendre connaissance des menus de la cantine et de payer en ligne vos factures de cantine, de garderie, et du centre d'accueil La P'tite Pomme.

A l'école Sainte Eustelle, Anne Locard directrice, et son équipe, ont accueilli 124 élèves répartis en 5 classes de la maternelle au CM2.



SECURITE A L'ECOLE

Dans le cadre des nouvelles directives de l'État et de l'Éducation Nationale, la commune a pris la décision de « fermer » les établissements durant les heures de présence des enfants.

A l'école élémentaire Paul Garandeau, les élèves entrent et sortent par la grande grille aux heures de rentrée et sortie fixées par le règlement. En dehors de ces créneaux, les personnes qui souhaitent entrer dans l'enceinte de l'école doivent utiliser le portillon sécurisé et équipé d'un interphone.

Le personnel de garderie ou la directrice de l'école sont chargés de l'ouverture de ce portillon.

Afin de limiter les interventions durant les temps de classe, il a été demandé aux parents de respecter les horaires.

L'école Jean-Marie Weber est également fermée. Le dispositif mis en place depuis de nombreuses années est connu

des familles. Des nouvelles mesures complémentaires seront actées dans le courant de l'année scolaire.



LE CENTRE D'ACCUEIL « LA P'TITE POMME »

L'accueil de loisirs sans hébergement a lui aussi fait sa rentrée dès le mercredi 7 septembre, de 12h30 à 18h30, sous la houlette de Stéphanie Renou et de son équipe. Le centre peut recevoir 40 enfants dont 16 chez les jeunes de moins de 6 ans. Les demandes d'inscription, les programmes et les activités de chaque mois sont disponibles auprès de Stéphanie Renou au 06 78 65 05 87. Vous pouvez également avoir accès à ces informations sur le site internet de la commune cherves-richemont.fr



RETROSPECTIVE SUR LES DERNIERS MOIS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2015 / 2016

ORCHESTRE A L'ECOLE

Ce programme a été mis en place en 2012/2013 par Grand Cognac, qui a acheté les instruments de musique. Les professeurs sont issus du Conservatoire de Musique de Cognac, « L'orchestre à l'école » a donc débuté il y a 4 ans avec les élèves de CE1 de l'école Paul Garandeau. Ce dispositif leur a permis de découvrir la musique sans aucune notion de solfège.

Ils ont bénéficié durant 4 ans d'un apprentissage qui a tenu toutes ses promesses lors du concert donné au Castel, à Chateaubernard, devant un parterre de spectateurs enthousiastes.

Après cette formation, de nombreux élèves ont souhaité poursuivre la musique en s'inscrivant dès la rentrée de septembre au Conservatoire de Musique de Cognac. Grand Cognac suspend pour le moment cette formation, espérons qu'ils la reprendront rapidement afin que d'autres écoles puissent en profiter.

DEUX COLLEGIENS CHERVOIS RECOMPENSÉS

L'association des membres de l'ordre des palmes académiques (AMOPA) organise chaque année le concours « Défense et illustration de la langue française ». Plusieurs collèges et lycées participent à ce concours.

Deux élèves du collège Claude Boucher de Cognac, issus de l'école primaire Paul Garandeau, ont été récompensés dans la catégorie « expression écrite ». Il s'agit de Maeva LEGET et Corentin AUBRY.

Nous leurs présentons nos félicitations et nos encouragements pour le futur.

FETE DE FIN D'ANNEE DES ECOLES, LES ELEVES ROIS DE LA SCENE

Les associations de parents d'élèves des écoles communales et les professeurs ont organisé leur fête des écoles les vendredi 24 et samedi 25 juin.

Le vendredi, les écoles publiques ont fait la fête sur le stade où les élèves, en toute sécurité, ont pu disposer d'un vaste espace. L'école Jean-Marie Weber a terminé l'année sur son projet axé sur l'environnement avec le jardin, la biodiversité et l'éducation à l'environnement durable. L'expression de chaque enfant s'est déclinée autour du land'art, principe qui consiste à réaliser des œuvres avec les matériaux offerts par la nature. L'école Paul Garandeau a clos les 4 années de « l'orchestre à l'école » par des chants accompagnés par Julia Pain à la guitare. La fête s'est terminée avec un repas de 230 convives, animé par Astrid Boop.



Samedi après-midi, ce sont les élèves de l'école Sainte Eustelle qui ont clôturé l'année scolaire par leur projet multiculturel développé durant l'année et préparé par les professeurs et des familles originaires, ou ayant vécu, à l'étranger. Les animations ont fait voyager le public avec des danses typiques d'Afrique, du Brésil, du Cambodge, d'Egypte, d'Espagne, de Russie, du Québec et des États Unis. Les différents stands de jeux ont pris la relève jusqu'à l'heure du repas, animé par Sébastien Laussier, qui a permis de prolonger la soirée par un moment de convivialité et d'échanges.

STOP PUB !



63 kg de publicité dans notre boîte aux lettres ! C'est le poids moyen des documents publicitaires que chaque Français reçoit... et jette chaque année, souvent sans même les avoir lus. Réduire ces déchets représente donc un enjeu de taille. Pour cela un moyen simple : refuser la publicité en posant un autocollant « stop pub » sur sa boîte aux lettres.

> Demandez votre autocollant , en remplissant le formulaire sur le site de Calitom ou bien en téléphonant au 05 45 65 96 34.



Feux de plein air

Entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre, les particuliers peuvent faire brûler les déchets verts.

Cependant, vous devez toujours demander l'autorisation en mairie. Puis, il est nécessaire de consulter le serveur vocal 05.45.97.61.40, avant d'allumer votre feu afin de connaître si les conditions climatiques de la journée permettent la réalisation ou non de feux de plein air.

L'association Départementale d'Information sur le Logement (L'ADIL)

a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété...

L'ADIL 16 tient une permanence tous les jeudis (sauf le dernier du mois) au service du droit des sols à Grand Cognac Communauté de Communes, 6 rue Valdepenas (site de l'ancien hôpital de Cognac), de 10h à 12h et de 13h30 à 16h45 (sans rendez-vous).

Retrouvez toutes les dates des permanences sur www.adil16.org

Pour tout complément d'information, se renseigner au siège social : Tél. : 05 45 93 94 95 - Fax : 05 45 93 94 96

E-mail : contact@adil16.org. - Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30

Apiculteurs

Déclaration obligatoire de ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2016

Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre** les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. La déclaration de ruches concourt à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la mobilisation d'aides européennes au bénéfice de la filière apicole française et l'établissement de statistiques apicoles.



La déclaration de ruches 2016 est à réaliser en ligne sur le site [MesDémarches](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr) (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>). Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI).

Si vous ne disposez pas de connexion à internet, vous pouvez utiliser le Cerfa papier 13995*04 à compléter, signer et à envoyer à l'adresse : DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15.

Plus de renseignements sont disponibles sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>.

La gestion différenciée se met en place sur la commune

La gestion différenciée est une nouvelle approche de la gestion des espaces verts. Plus en phase avec le développement durable, elle fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation.... A l'échelle d'une commune, ce mode de gestion permet de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de produits chimiques.

Fin des déclarations de récolte en mairie

Vous n'avez plus à déposer et à faire enregistrer votre déclaration de récolte de vins en mairie.

Dans la région délimitée cognac, les déclarations de récolte sont collectées et saisies par le Bureau National Interprofessionnel du Cognac, qui transmet ensuite ces données à l'administration des douanes et droits indirects. Par conséquent, le Bureau National Interprofessionnel du Cognac vous enverra un exemplaire papier de la déclaration de récolte fin octobre à votre domicile.



Vous avez le choix entre :

- **la compléter, la déposer ou l'adresser au format papier directement au Bureau National Interprofessionnel du Cognac** - 23, allées Bernard Guionnet – BP 90018 – 16 101 Cognac Cédex jusqu'au 10 décembre 2016 (cachet de la poste faisant foi).

- **la souscrire de manière dématérialisée sur le site du Bureau National Interprofessionnel du Cognac**, jusqu'au 10 décembre 2016 sur le site pro.cognac.fr.

Le Bureau National Interprofessionnel du Cognac se tient à votre disposition pour toutes questions concernant l'envoi ou le remplissage de la déclaration de récolte à l'adresse courriel suivante : viticulture@bnic.fr ou au numéro de téléphone suivant : **05.45.35.60.16**

Adresses des Centres de la Viticulture et du Cognac de la Charente et de la Charente-Maritime

CVC de Cognac -11, rue de Pons - BP 138 - 16108 Cognac Cedex - Tél : 09 70 27 51 83

CVC d'Angoulême - 264, rue de Périgueux - 16022 Angoulême - Tél : 09 70 27 51 85

CVC de Jonzac -18, rue Paul Bert – BP 79 – 17502 Jonzac - Tél : 09 70 27 51 86

CVC de Saintes - 4, cours Charles de Gaulle – 17108 Saintes - Tél : 09 70 27 51 84

Lotissement aux Gatines

9 lots ont été vendus sur les 15 lots de la première tranche. Les terrains, d'une superficie comprise entre de 525m² à 875m², sont viabilisés (bornage, eau, électricité, téléphone, raccordement au tout à l'égout) et libres de construction.

Vous pouvez contacter Léonard Aménagement Foncier au 05 45 38 23 48.

Urbanisme

P.L.U. : 3 Révisions allégées sont lancées

Le conseil municipal a délibéré pour le lancement de 3 révisions allégées et une modification du Plan Local d'Urbanisme.

Un registre a été ouvert en mairie afin que vous puissiez prendre connaissance des points qui sont à l'étude et formuler vos remarques si vous en avez.

La consultation du registre est possible aux jours et heures d'ouverture de la mairie. A savoir :

Le lundi : 9h-12h30 et 13h30-18h

Les mardi et jeudi : 9h-12h30

Les mercredi et vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h

mairie@cherves-richemont.fr

Nous avons déjà abordé le sujet dans la précédente édition, l'adresse Email de la mairie a changé. Le but est avant tout de facilement mémoriser cette adresse. L'ancienne est toujours opérationnelle pour ne pas faire échouer vos envois mais vous recevrez alors un message vous encourageant à l'oublier.

Profitez de cet article pour vous rappeler que le site internet <http://cherves-richemont.fr> continue sa progression et nous vous invitons à le consulter le plus régulièrement possible. Un espace internet spécialement dédié à notre salle L'Abaca a également vu le jour : <http://labaca.cherves-richemont.fr>. Enfin il ne faut pas oublier l'espace médiathèque <http://mediatheque.cherves-richemont.fr>. Il en découle également les adresses mail équivalentes mediatheque@cherves-richemont.fr et labaca@cherves-richemont.fr. Pour compléter ces infos du net, sachez également que chaque adresse mail et chaque espace internet fonctionnent également en .com (<http://cherves-richemont.com> etc...)

Nouvelle offre de soins médicaux

Depuis début avril, **David Chauvet** a installé son cabinet d'acupuncture dans l'ancien cabinet du kinésithérapeute, à la maison médicale au 41 avenue Jean Monnet. Il y dispense des soins de tradition chinoise.

Jeune infirmier, il a rencontré dans sa carrière des personnes qui souffraient de maladies graves, les traitements lourds provoquant de nombreux effets secondaires qui s'ajoutent à la souffrance du malade.



Méthode douce. Il décide de se former aux soins traditionnels chinois et suit une formation à Lorient puis au Vietnam à Hué avec les moines bouddhistes. David CHAUVET s'est donc lancé dans cette activité et propose des soins d'acupuncture et par moxibustion. C'est une technique qui consiste à la stimulation par la chaleur des points d'acupuncture.

Soins. Il pratique l'acupuncture en prévention des maux saisonniers, ainsi que pour soulager, voire supprimer, les effets secondaires dus aux traitements comme la chimiothérapie. Il traite des problèmes d'allergie, d'inflammation, de sinusite, d'acné et d'ovulation.

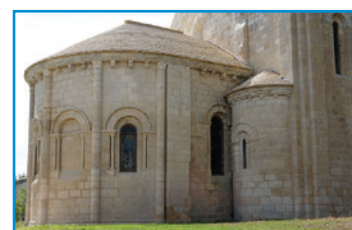
David CHAUVET pratique ces soins traditionnels chinois, uniquement sur rendez-vous au 06 99 00 16 01.

Réouverture de l'église Saint Vivien

Après deux ans de travaux, l'église Saint Vivien va très prochainement ré-ouvrir.

A cette occasion, une inauguration aura lieu le samedi 22 octobre à 16h30 avec un concert de violon joué par le trio « Dans les cordes ». Puis, le mardi 1^{er} novembre à 10h30 où une messe sera célébrée par l'évêque du diocèse Monseigneur Hervé GOSSELIN.

Les habitants de Cherves-Richemont sont conviés à assister à ces deux manifestations.



L'Abaca, bien plus qu'une salle des fêtes

A l'origine, le projet premier de L'Abaca était de proposer un espace pouvant recevoir des événements pour lesquels notre salle des fêtes était trop petite. En effet, des soirées comme celles données par les écoles avant Noël ne pouvaient recevoir tous les enfants avec parents et amis, et certains lotos refusaient du monde.

Progressivement et logiquement, l'idée d'une plus grande salle des fêtes s'est orientée vers une salle à usage beaucoup plus large : salle de concerts, conférences, repas privés, banquets publics, congrès, show cabaret...

On dispose donc de mobilier adapté pour 450 places en repas (tables rondes et droites) et une partie office pour traiteur.

Pour l'espace concert/spectacle, même si la salle bénéficie d'une jauge de 600 places, la tribune modulable et mobile permet d'envisager une soirée bien plus intimiste. Le premier spectacle avec Christophe Alévêque a prouvé qu'une jauge de 200/250 personnes ne donnait pas une impression de vide. La scène permet d'envisager facilement des formations d'une dizaine de personnes. Une autre bonne nouvelle, de l'avis des professionnels ayant utilisé la salle, l'acoustique est excellente. Aux chapitres des équipements, des loges (en côté et sous la scène) avec sanitaires et douches, une sonorisation suffisante pour la majeure partie des événements (hors concerts) ainsi qu'un éclairage scénique de base (avec support motorisé). Enfin un projecteur vidéo et son écran devraient rapidement compléter l'offre.

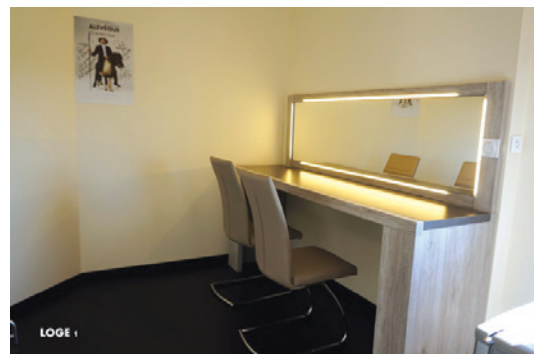
Bien sûr l'ensemble de la salle (scène comprise) est aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Elle est également équipée d'une boucle de diffusion sonore.

Cerise sur le gâteau pour les utilisations diurnes, le superbe décor naturel offert par la vallée de l'Antenne.

Nous n'avons parlé que de la grande salle, mais il faut également ajouter que l'ensemble dispose d'une petite salle qui, avec le hall et la cuisine (voire la terrasse) peuvent répondre à des manifestations telles que vins d'honneur, réunions, petites fêtes de famille.



Pour accompagner les utilisateurs de ce bel outil, il fallait une personne avec de multiples compétences : son, lumières, électricité, de multiples habilitations mais également un sens du spectacle et de l'animation et surtout une disponibilité sur des tranches horaires variées. Le choix s'est porté sur Yoann Basson. Il n'est pas inconnu sur notre commune puisque c'est lui qui anime notre fête du 13 juillet depuis plus de 10 ans. Celui-ci a fait le choix de changer son orientation professionnelle pour associer métier et passion.

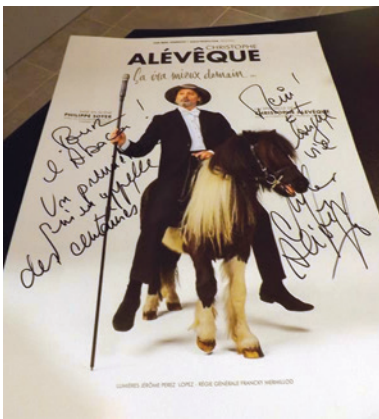


Premières utilisations de la salle

Après l'inauguration du 1^{er} juillet, c'est **Christophe Alévêque** qui a lancé la première saison de L'Abaca. Il fait partie d'une série de manifestations très éclectiques. De l'humour, du rock, du jazz, du théâtre, des marionnettes... C'est la société Modul-Arts qui nous accompagne et nous conseille pour la programmation. Elle complète son offre par l'intervention d'un technicien et des actions de communication.



Samedi 8 octobre, dans le cadre du festival **Au Fil du Conte** (organisé par le Service Départemental de la Lecture, un service du Conseil Départemental de la Charente), nous recevions Pépito Matéo, l'un des conteurs du mouvement du renouveau du conte en France. Un pur moment de bonheur si l'on en croit les rires du public qui ont ponctué les 75 min de ce solo époustouflant... Un peu plus de 80 personnes ont ainsi pu écouter, regarder et apprécier ce détourneur de mots, ce joyeux fou à l'imaginaire débordant...



Entre l'écriture de ces lignes et la distribution du bulletin, une autre date s'est passée : **le concert d'Awa LY**. La meilleure façon de savoir comment elle s'est déroulée, c'est d'y avoir participé. L'ensemble de la programmation reste à des tarifs raisonnables.

Si la salle n'a pas été retenue pour la répétition générale du « Violon sur le sable » (scène trop petite pour un grand orchestre), en revanche elle est déjà réservée pour le congrès national des pépiniéristes et professionnels des espaces verts au mois de novembre et nous ne doutons pas qu'elle saura trouver sa place en complétant (et non en concurrençant) l'offre de salles du territoire tout en restant disponible pour les associations locales et les administrés.



Rappel de la programmation à venir

Samedi 3 décembre 2016 à 17h

The New Kids «On the rockx !!!» / *Spectacle rock, 4€ pour tous*

Dimanche 22 janvier 2017 à 16h30

La Cie Sable d'Avril et Lorène Bihorel «Des rêves dans le sable» / *Théâtre familial plein tarif 12€, tarif réduit 8€*

Vendredi 3 février 2017 à 20h30

Vincent Roca et Wally «150kg à 2, on vous en met un peu plus» / *Théâtre – Humour plein tarif 18€, tarif réduit 15€ enfant 9€*

Jedi 16 mars 2017

Cie C'Koi ce Cirk «Sourde Oreille» *Théâtre marionnettes / Jeune public Spectacle offert aux enfants des écoles de Cherves-Richemont*

Samedi 1er avril 2017 à 20h30

Hommage à Ray Charles et Stevie Wonder «Inversion» / *Concert Jazz plein tarif 18€, tarif réduit 15€ enfant 9€*

La billetterie est ouverte à la mairie.

Vous pouvez réserver :

par téléphone au **05 45 83 25 69** ou au **06 82 44 65 37** (de 17h à 20h) ou par Email à labaca@cherves-richemont.fr.

Le paiement s'effectuant en mairie.

A noter également, la possibilité d'acheter vos places le jour du spectacle Les portes ouvrent une heure avant.



L'Abaca dans l'univers numérique

Afin de suivre l'actualité de L'Abaca vous pouvez consulter l'espace internet <http://labaca.cherves-richemont.fr>. N'oublions pas non plus Facebook <https://www.facebook.com/LAbaca-614927595349412/timeline>. Pour ceux qui préfèrent le papier, vous pouvez également vous procurer le fascicule de la saison 1 en mairie, chez votre commerçant préféré ou en téléchargement sur le site L'Abaca.



Louer L'Abaca

Les tarifs de location de la salle

Configuration	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E	Option Office	Option technicien
Repas (*1)	650€ TTC	1 100€ TTC	1 400€ TTC	1 600€ TTC	2 400€ TTC	Inclus	25€/h TTC
Expo / spectacles (*2)	650€ TTC	1 100€ TTC	1 400€ TTC	1 600€ TTC	2 400€ TTC	100€ TTC	25€/h TTC
Réunions, exposition, .. (*3)	250€ TTC	400€ TTC	400€ TTC	400€ TTC	400€ TTC	100€ TTC	25€/h TTC

Tarif A : Personnes physiques, associations de la commune et collectivités territoriales

Tarif B : Personnes physiques et associations hors communes

Tarif C : Entreprises communales

Tarif D : Entreprises hors commune

Tarif E Producteur de spectacle

(*1) Grande salle, hall, sanitaires, office...

(*2) Grande salle, hall, sanitaires, espace scénique, loges...

(*3) Hall, sanitaires et petite salle...

Pour rappel, la mise en service de L'Abaca ne signe pas la fin des autres salles. En effet, en fonction de vos besoins et de votre budget, nous rappelons que la commune continue de mettre à disposition non seulement la salle des fêtes place du champ de foire mais aussi la salle des fêtes d'Orlut et la salle multifonctions sur le stade de rugby. A chaque besoin, une solution.

Première à l'Abaca

C'est un choix osé que de débiter une première saison par un spectacle de Christophe Alévêque. Alain Riffaud, le maire nous a bien prévenus lors de son mot d'accueil « Avec l'humour caustique de l'artiste chacun d'entre nous va sûrement en prendre pour son grade ». Le spectacle (intimiste de par la configuration de la salle) part sur les premiers accords d'un grand concertiste. Le ton est donné, il faut laisser la place au rêve et garder un discours positif d'où le titre du spectacle. Sauf que... la réalité est bien là avec les conflits de génération, le quotidien et toutes ses déconvenues. Il faut un Don Quichotte, accompagné du fidèle Sancho Panza pour sauver le monde et trouver l'inaccessible étoile. Le piano est un acteur à part entière bien au-delà de son usage musical. Et puis l'artiste glisse brusquement vers le domaine qu'il affectionne le plus : l'actualité. Tout y passe la politique, la finance, la religion.



Lui-même le dit « Je n'ai plus de limites ». Nous sommes tous concernés (à chacun de choisir la façon de l'écrire). Ma voisine lance des petits « oh » d'indignation qui ont du mal à masquer sa folle envie de rire aux éclats. Elle n'est pas la seule. Toute la salle rit. Toute la salle chante « Ca ira mieux demain... ». Toute la salle est debout et applaudit. Alors moi qui étais sans doute venu parce que c'était la première, que je voulais voir la salle en configuration spectacle et puis qu'un tel spectacle là, au coin de ma porte et pour une somme plus que raisonnable cela ne se ratait pas, je me suis rendu compte qu'il y avait encore des humoristes capables de dépasser le politiquement correct. Cela m'a rassuré et fait beaucoup de bien. La conclusion sur ce spectacle, c'est Christophe Alévêque lui-même qui nous la donne avec son piano par la reprise d'un formidable morceau du poète révolutionnaire Léo Ferré : « C'est extra »

Comité des Fêtes d'Orlut

Dans le cadre de ses manifestations, le comité des fêtes a organisé une randonnée dénommée « La vallée de l'Antenne ». Après 6 mois de préparation, le jour J (10 juillet) ce sont 385 Vttistes et 120 marcheurs qui sont partis à la découverte du patrimoine de la commune mais également de Louzac Saint-André et de Saint-Sulpice de Cognac. Ils ont traversé champs, bois, vignes, villages et hameaux sur une distance de 30, 35 ou 45 kilomètres pour les vttistes et 12 ou 16 km pour les marcheurs.

Les randonneurs n'ont pas manqué de remercier les GO qui avaient balisé, nettoyé les chemins, monté des stands sur les différents parcours.



Fête de l'école maternelle J-M Weber



Inauguration de l'espace culturel l'Abaca



Spectacle avec Christophe Alévêque à l'Abaca



Conférence sur les coiffes et cotillons d'antan



Fête de l'école Sainte Eustelle



Conférence du 12 octobre



Pause musicale avant le cinéma de plein air le 22 août



Tour Poitou-Charentes



Animations : des racontages et des bouts d'choux
IL ÉTAIT UNE POIS



Spectacle médiéval au centre équestre de Boussac



Sortie canoë du 22 août

Inauguration de la réouverture de l'église Saint Vivien

Après deux ans de travaux, l'église Saint Vivien ré-ouvrira le **samedi 22 octobre**. La municipalité remercie tous les donateurs privés au travers de la Fondation Patrimoine et les mécénats, les entreprises Garandeau et Hennessy.

A cette occasion, les habitants de Cherves-Richemont sont conviés, le **samedi 22 octobre à 16h30**, à assister au concert de violon donné par le trio « Dans les Cordes », ainsi que le **mardi 1^{er} novembre à 10h30**, où une messe sera célébrée par l'évêque du diocèse Monseigneur Hervé GOSSELIN.

Trio « DANS LES CORDES »

Ils se connaissent de longue date et ont décidé de former un trio, pour explorer le violon dans tous ses états. Pierre Aubert (violin), Emmanuel Gibault (violin ténor) et Patrick Rimbert (Violon), associent leurs expériences personnelles pour présenter au public un répertoire mondialisé, aux accents classique, country, arabo-andalou, irlandais, tzigane, jazzy, funky. L'humour et la musique en sont le fil conducteur et les surprises sonores surgissent tout au long du spectacle. Brel se chante en blues, la pluie tombe sur le répertoire de Nougaro, les standards américains s'orientent et l'émotion jaillit lorsqu'on ne l'attend pas. En formation volontairement acoustique, les trois complices font fi de l'inflation des décibels. Ils se régaleront du caractère intimiste de leur formation. Leur son ne sort pas des machines, il naît de leurs instruments, « Dans Les Cordes » !



Rencontre amicale de groupes folkloriques avec « Les Gars d'au Pays Bas »

Dimanche 13 novembre 2016 à 15h à la Salle des fêtes de Cherves

Grande journée festive avec un groupe vendéen, un groupe bordelais (danseurs landais sur échasses) et « Les Gars d'au Pays Bas » groupe de folklore régional de Cherves-Richemont. Renseignements au 05 45 82 39 50



A L'ABACA

Les prochains spectacles vous entraîneront dans l'univers du rock avec le groupe **The New Kids** et leur concert tous publics intitulé « **On the rockx !!!** » le **3 décembre**, dans le monde de la poésie avec « **Des rêves dans le sable** » de la **Compagnie du Sable d'Avril** le **22 janvier** et sur les routes de l'humour avec **Vincent et Roca Wally** « **150Kg à 2, on vous en met un peu plus** » le **3 février**.

Sport

Voici le nouveau calendrier du championnat de rugby pour la phase de brassage du groupe B - poule1 auquel participe le **Rugby Club de Cherves-Richemont (RCCR)**

Match Aller	Equipe	Équipe	Match Retour
18/09/16	UA La Rochefoucauld	RCCR	06/11/16
25/09/16	RCCR	US Aigrefeuille	13/11/16
02/10/16	US Roumazières/Chabanais	RCCR	20/11/16
16/10/16	RCCR	Bocage 79	04/12/16
28/10/16	St Maixent	RCCR	18/12/16

AGENDA

NOVEMBRE

Samedi 5 : Racontages et Bouts d'choux, médiathèque de Cherves-Richemont

Samedi 5 : Loto, salle des fêtes de Cherves, les Etoiles Cherroises

Dimanche 6 : Bourse à l'enfance, l'APE des écoles publiques

Vendredi 11 : Cérémonie du souvenir, monument aux morts et salle multifonctions, anciens combattants de Cherves-Richemont

Dimanche 13 : Spectacle danses folkloriques, salle des fêtes de Cherves, les Gars d'au Pays Bas

Vendredi 18 : Soirée doudou – pyjamas, médiathèque de Cherves-Richemont

Samedi 19 : Repas des vendanges, par le Comité des Fêtes d'Orlut

Dimanche 20 : Concours d'Agility, centre équestre de Boussac, les Cani'Kazes en faveur du Téléthon

Dimanche 20 : Match de rugby, stade de Cherves

Samedi 26 : Foire aux livres, médiathèque de Cherves-Richemont

DECEMBRE

Vendredi 2 et samedi 3 : Téléthon

Samedi 3 : The New Kids (concert), l'Abaca par la médiathèque de Cherves-Richemont

Samedi 10 et dimanche 11 : Marché de Noël, moulin de Prézier

Dimanche 18 : Match de rugby, stade de Cherves

JANVIER 2017

Dimanche 22 : La Cie Sable d'Avril et Lorène Bihorel, l'Abaca

FEVRIER 2017

Vendredi 3 : Vincent Roca et Wally « 150kg à 2, on vous en met un peu plus », l'Abaca

Vendredi 10 : Pièce de théâtre, Théâtre des Borderies

Samedi 11 : Banquet de chasse, Société de chasse de Cherves

Travaux de consolidation et aménagement

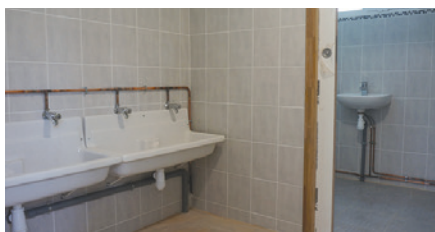
Le mur qui borde le chemin d'accès à l'Institut de Richemont, le long du sentier qui descend à l'Antenne, s'est effondré, après avoir subi les affres des années et du temps, notamment des infiltrations d'eau. La commune a fait appel au chantier d'insertion de Grand Cognac « La clé de voûte ». En quelques semaines Ludovic Millet et son équipe ont effectué un travail remarquable et reconstruit le mur en moellons.



Dans ce même lieu en contre bas, **le moulin** a été nettoyé de la végétation qui l'avait envahi au fil des années ; ce qui le rend plus visible et évite l'effondrement des murs fragilisés par les végétaux.



Les travaux de transformation **du logement situé près de l'école maternelle** Jean-Marie Weber en lieu d'accueil pour les enfants, sera occupé dans un premier temps, par les élèves de la quatrième classe. Ces travaux ont pris du retard, néanmoins les élèves devraient pouvoir l'intégrer le 02 novembre après les vacances d'automne.



Rénovation complète de l'église Saint Vivien

L'église Saint Vivien classée monument historique depuis 1988 et dont la partie la plus ancienne a sans doute été construite début XIIème siècle avait besoin de travaux. Depuis deux ans les entreprises spécialisées dans la rénovation traditionnelle des bâtiments classés y ont travaillé.

Maintenant que les échafaudages, les filets de protection, et les bennes sont partis, on peut apprécier à sa juste valeur le résultat.

Parmi les travaux les plus remarquables : la charpente, reconstruite pour la dernière fois au début du XVIIe siècle, a été totalement déposée et une charpente neuve traditionnelle en chêne a été mise en place, en conservant toutefois certaines pièces, dès que cela était possible.

La couverture a été entièrement refaite. Le cul de four a été recouvert d'une toiture en lauzes ce qui a demandé un très gros travail et une très grande maîtrise technique. C'est un savoir-faire qui tend à disparaître.

A l'intérieur, le retable est totalement restauré grâce à un travail minutieux de dorures et d'argentures. Les toiles peintes du retable ont également été restaurées afin d'en restituer l'état originel. Un maître verrier, meilleur ouvrier de France, a aussi travaillé sur les sept vitraux de l'église.

Les faux joints qui ornaient les voûtes de l'église ont été effacés et recouverts de badigeon (mélange d'eau, de chaux et de pigments). Cette technique permet de protéger la pierre et d'harmoniser l'intérieur de l'édifice.

Le montant des travaux s'élève à plus de 700 000 € HT Les travaux portés par Grand Cognac ont également bénéficié de la participation financière de l'Etat, de la Région et du Département.

La commune a également participé. Elle a pu compter, dans le cadre d'un appel à souscription publique menée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, au soutien financier des entreprises et des particuliers.





NAISSANCE

Louise ÉTÉVENARD, le 28 avril
 Ladislav CHARREYRON, le 18 mai
 Manoé GRANET, le 12 juin
 Josselin PELLETIER, le 30 juin
 Nathanael LAVALETTE COUDREAU, le 14 juillet
 Emma BERTIN REDON, le 14 juillet
 Camille DEBORT, le 31 août
 Andrew SU'A, le 28 septembre



MARIAGE

David LUCAS et Séverine VLLECROIX, le 28 mai
 Jean-François BREHIN et Julie CANO, le 18 juin
 Christophe T'YACCKX et Isabelle LESTRADE, le 25 juin
 Philippe CHARPENTIER et Florence DROUET, le 2 juillet
 Valentin THOMAS et Alison MATHÉ, le 16 juillet
 Karl LORCA et Angélique BLANCHARD, le 13 août
 Damien BOUTET et Lolita BLOIS-BOUYER, le 3 septembre

DÉCÈS

Méline SCHWEITZER, le 18 mai
 Gilbert MONTEAU, le 26 mai
 Pierre ROBERTIÈRE, le 26 juillet
 Fabien MOINARD, le 31 juillet
 Denise BOUET, le 5 septembre
 Pierrette ROY épouse FRAPPÉ, le 8 septembre
 Eliane PUAUD veuve BRANDAZZI, le 22 septembre
 Pierre COUDRET, le 3 octobre
 Josette JALLET épouse PAGEAUD, le 4 octobre



NUMEROS UTILES

MAIRIE DE CHERVES ET MAIRIE ANNEXE DE RICHEMONT

Tél. : 05 45 83 25 69 - Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 9h00-12h30 / 13h30-18h00

Mardi et Jeudi : 9h00-12h30

Mercredi et Vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

ESPACE CULTUREL L'ABACA

Tél. : 05 45 32 30 38

MÉDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél. : 05 45 83 70 40

1 impasse du Vieux Chêne

Heures d'ouverture :

Mardi : 16h00-18h00 - Mercredi : 9h00-12h00/13h30-18h00

Vendredi : 14h00-18h30 - Samedi : 9h00-12h00

MULTI-ACCUEIL « Les Titous »

Tél. : 05 45 83 62 59

2 impasse du Vieux Chêne

L'âge d'accueil minimum est de 10 semaines

Accueil régulier : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Accueil occasionnel : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30

ACCUEIL DE LOISIRS « La P'tite Pomme »

Tél. : 06 78 65 05 87

Place du Champ de Foire

Mercredi : de 12h30 à 18h30

LA POSTE

Tél. : 05.45.83.27.66

Place André Guillot

Ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

ADMR

Tél. : 05.45.83.29.47

Place du Champ de Foire

Pour les personnes âgées ou celles qui ont besoin d'être aidées
 Les lundis de 14h00 à 17h00 - les mercredis de 9h30 à 12h30

Les jeudis de 14h00 à 18h00



PRÉSENCE VERTE

Tél. : 05.45.97.81.30

Portage de repas à domicile et télé-assistance

46 boul. Duroselle - 16000 Angoulême

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. : 05.16.09.51.25

Villa François 1^{er} - Boul. Denfert Rochereau - 16100 Cognac

ECOLES

ECOLE J.M. WEBER 05 45 83 28 35

ECOLE P. GARANDEAU 05 45 83 25 30

ECOLE SAINTE EUSTELLE 05 45 83 28 53

MAISON FAMILIALE RURALE..... 05 45 83 16 49

RESTAURANT

La Caverne de l'Ours..... 05.45.81.68.71

BOULANGERIES

Place André Guillot 05.45.83.14.45

Place Chez Théré 05.45.83.29.33

DIVERS

GARAGE 05.45.83.16.17

PHARMACIE 05.45.83.27.75

ETIOPATHE..... 05.45.36.48.22

MÉDECINS..... 05.45.83.27.88

ACUPUNCTEUR 06.99.00.16.01

DENTISTE..... 05.45.83.10.97

INFIRMIÈRES 05.45.83.25.05

BOUCHERIE 05.45.83.12.89

ALIMENTATION VIVAL 05.45.83.15.44

COIFFEUR..... 05.45.83.28.41

TRANSCOM (transport vers Cognac) 05.45.82.01.99

TAXI..... 06.87.98.98.23

PRÉBYTÈRE 05.45.83.25.64